GITES-BAUGES.COM

Gites au Châtelard (73 630), au cœur des Bauges.

De 1 à 20 personnes. Nos tarifs de location

Tel : 06 75 13 35 44

La croix des Bergers, depuis le Revard.

.
Très agréable boucle en raquettes, effectuée en partie hors sentier et chemin, dans la solitude des temps neigeux sur le retour.

Les conditions de neige, fraiche de la nuit avec 10 cm, sont agréables mais le dénivelé est là : On monte et descend sans cesse.

Cet itinéraire se prête à de nombreuses variantes par temps clair, avec évidemment une carte et un sens de l'orientation.

Sortie raquette faite le 6 mars 2017. Compter environ 4 H.

PS : Diaporama maxi-taille en cliquant sur les photos + roulette de la souris (ou flèches) pour le défilement.

De la Fruitière, il faut passer à Lescheraines et prendre à gauche avant l'église, direction 'le Noyer, Col de Plainpalais'.

Quelques centaines de mètres après le col, continuer sur la droite et filer sur la Féclaz.

NB : Lien pour télécharger la sortie raquettes à la croix des Bergers, au Revard, en Pdf.

Au Revard, de la maison des cantonniers.

Chalet de la Clusaz.

Paysages de neiges, au Revard.

Le ruisseau des Ebats, au Revard.

Traverser le village pour rejoindre le Revard. Juste avant ce dernier, prendre la direction d'Aix-les-Bains (D913) et descendre jusqu'à 'la maison des cantonniers', en bordure de la route.

Cette maison se situe environ 300 - 400 m plus bas que le départ du télésiège des Ebats.

Panorama hivernal, au Revard.

Du parking, prendre le chemin qui mène au chalets de la Clusaz.

Continuer sans complication vers le sud jusqu'à franchir le ruisseau des Ebats.

Dans le rétro, en chemin vers la Croix des Bergers.

Le Sierroz (ruisseau qui alimente le lac d'Aix les Bains), juste après sa source.

Montée dans le bois, pour revenir vers la croix.

A la sortie du bois, La Croix des Bergers.

Obliquer alors d'un quart de tour sur votre gauche et monter le chemin (au pied d'une grande pente).

Ne plus suivre ensuite le GR de Pays mais prendre en face jusqu'à redescendre au niveau d'un ruisseau, le Sierroz.

Alpage sous la Croix des Bergers.

Un des chalets dans la pente, sous la Croix des Bergers.

C'est l'heure de la pause casse-croute, ce petit chalet fera bien l'affaire !

Vue arrière. Montée en zig-zag sous la Croix des Bergers. Au loin, la plaine de l'Albanais.

Replat et cloture en barbelés sous la Croix des Bergers.

En direction du nord-est, rester sur le fond du vallon et monter lentement sur le flan droit, coté Croix des Bergers.

Arrivé au pied d'un bois assez pentu, faire pratiquement demi-tour pour reprendre la direction du sud. Franchir le bois en travers pour déboucher en contrebas de la Croix des Bergers.

Bientôt au sommet.

La croix des Bergers, de côté.

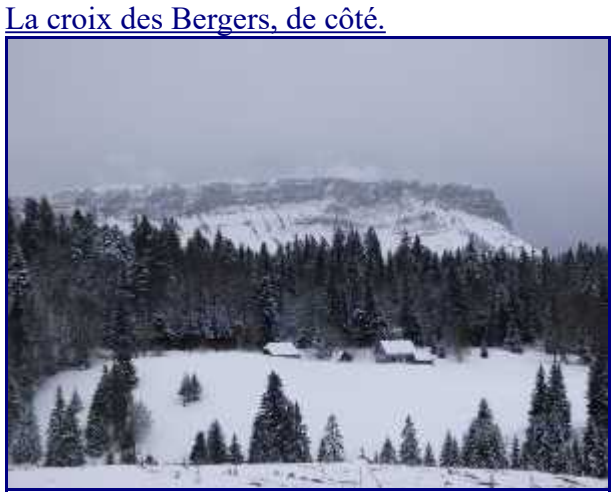

De la croix, les chalets des Creusates sur fond de Margériaz.

Deux ou trois chalets abandonnés sont au milieu des prés. Il suffit de monter en zig-zag la pente, franchir une clôture en barbelés pour arriver à la croix des Bergers (1345m).

Ce "sommet" facile d'accès offre un beau tour d'horizon sur le Revard, la Tournette, le Mont Blanc et les Bauges.

La neige commence a s'intensifier.

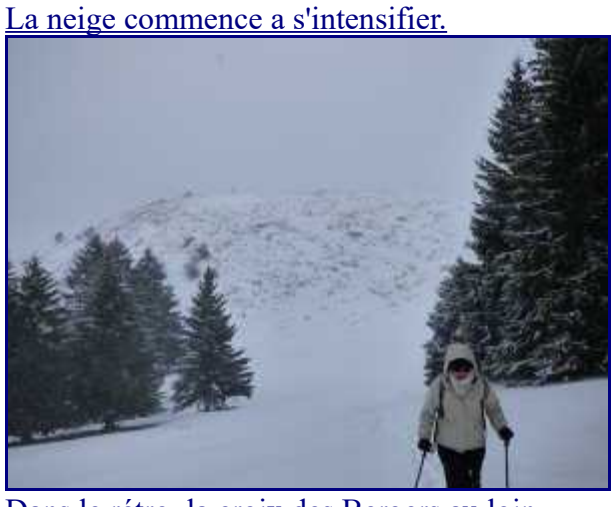

Dans le rétro, la croix des Bergers au loin.

La visibilité se réduit mais l'atmosphère est agréable malgré la neige.

Pour le retour, prendre à l'est vers les chalets des Creusates jusqu'à rejoindre la piste raquette (balisée).

Le "village Tipi" au Revard.

Elle longe plus ou moins les pistes de fond jusqu'à proximité des chalets Gralette puis elle ramène à travers bois au niveau du village Tipi.

Arrivée aux chalets de Crolles.

Aux tentes, prendre alors le chemin vers le nord vers les chalets de Crolles puis descendre la grande pente pour rejoindre le sentier du matin.

Traversée retour du ruisseau des Ebats.

Du parking de la maison des cantonniers, la fin du trajet aller.

Retraverser le ruisseau des Ebats avant de retrouver le chalet de la Clusaz puis le parking.

Plan de la boucle. En rouge, jusqu'à la croix des Bergers. En bleu, le retour.

PS : Cet itinéraire traverse des prés/ paturages. En hiver, c'est moins génant mais d'avril à novembre, rester sur les sentiers balisés.

Vous faites le trajet sous votre propre responsabilité.